

COMMUNE D'AUBIGNOSC

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice **2020** présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 02 mai 2007. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition ainsi que le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr (rubrique « l'Observatoire »).

Envoyé en préfecture le 17/06/2021

Reçu en préfecture le 17/06/2021

Affiché le

ID : 004-210400131-20210616-202125RPQSEAU-DE

Sommaire

■	CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	RESSOURCES EN EAU	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	3
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	4
■	LONGUEUR DU RÉSEAU.....	4
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	5
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	5
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	5
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	6
■	RECETTES D'EXPLOITATION	7
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	8
■	QUALITÉ DE L'EAU	8
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU.....	8
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	9
■	PERFORMANCE DU RÉSEAU.....	10
■	RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX	10
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	11
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE	11
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	11
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	11
■	AMORTISSEMENTS RÉALISÉS	11
■	PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	11

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence eau potable (Production, Transfert et Distribution).

Son puits de captage est indépendant et la commune est autonome pour son réseau de distribution d'eau potable.

La commune adhère au service Syndicat mixte d'adduction d'eau potable Durancé-plateau d'Albion depuis 1997 mais n'achète pas d'eau au SMAEP.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

614 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE en vertu d'un contrat ayant pris effet le **23 juillet 2013**. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 22 juillet 2025.

Avenant au contrat :

Avenant n°	Date	Objet
1	Juin 2019	*Facturation : 2 factures sur la consommation réelle via la télégestion (suppression de l'estimation de juillet) *Ajouter le contrôle des bornes incendies *Compléter le bordereau des prix par le coût d'un contrôle des forages domestiques.

■ RESSOURCES EN EAU

• Volumes produits

Ouvrage	2020 [m³]	
	prélevé	distribué
Puits "Présidents" AUBIGNOSC		
Prélèvement en nappe souterraine		
Total produit [m³]	55 084	55 084

Nombre d'abonnements

Abonnements	2020	
Nombre d'abonnements domestiques		
Nombre d'abonnements non domestiques		
Nombre total d'abonnements	355	

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2020
Volume produit	53682
Volume importé	0
Volume exporté	0
Volume mis en distribution	55 084
Volume vendu aux abonnés domestiques	41503
Volume vendu aux abonnés non domestiques	1719
Espaces verts + bouches incendies + divers	2372
Volume total consommé	43897

La consommation moyenne par abonnement domestique est de 132 m³ par an en 2020.

■ LONGUEUR DU RÉSEAU

	2020
Linéaire du réseau hors branchements en km	16.6

■ DEPLOIEMENT TELERELEVÉ

Le déploiement du dispositif de télé-relève est en place et suivi depuis juillet 2014.

■ DESCRIPTION :

L'alimentation en eau de la commune est assurée exclusivement grâce à la nappe alluviale de la Durance. L'eau est pompée dans un forage de 21 mètres de profondeur situé au lieu dit « les Cruzourets ». Sur ce site, sont également implantées les installations du syndicat mixte d'adduction en eau potable Durance-Albion (SMAEP).

L'eau pompée est désinfectée et stockée dans le réservoir situé au-dessus du village dans la forêt du Prieuré. La conduite d'adduction du réservoir sert également à distribuer l'eau dans les zones proches de la Durance et sur l'aire de repos de l'autoroute A 51. Le Hameau du Forest dispose d'un surpresseur ; by-passé actuellement, il ne sert que si la demande est trop importante

■ NIVEAU DU FORAGE :

Le niveau de la nappe phréatique a été haut en 2020.

■ ANALYSE DE LA DISTRIBUTION :

	2019	2020
Semaine maxi	1 388 m ³	1900 m ³
semaine mini	650 m ³	652 m ³
Jour maxi	258 m ³	352 m ³
Capacité de stockage	530 m ³	530 m ³
Autonomie de consommation	49 h	36 h

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité : **délibérations du 21 février 2011 et du 16 février 2012**

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE sont fixés par le contrat et indexés semestriellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés (Agence de l'Eau).

Le service est assujetti à la TVA (5.5 % en 2020)

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

Pour la collectivité :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Pour la sté des Eaux de Marseille :

- Une partie fixe ou abonnement
 - Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable par tranche progressive :
- tranche 1 : jusqu'à 80 m³
tranche 2 : de 80 à 150 m³
tranche 3 : au-delà de 150 m³ annuels

Pour l'Agence de l'Eau :

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

en € par m ³	1er janvier 2019	1er janvier 2020	1er janvier 2021
Redevance de pollution domestique	0.27	0.27	0.28

- *Redevance de prélèvement sur la ressource en eau*

La redevance de prélèvement sur la ressource en eau est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

en € par m ³	1er janvier 2019	1er janvier 2020	1 ^{er} janvier 2021
Redevance de prélèvement sur la ressource en eau	0.01	0.01	0.01

Commune d'AUBIGNOSC

EAU POTABLE

2020

Tarif domestique Commune

Envoyé en préfecture le 17/06/2021

Reçu en préfecture le 17/06/2021

Affiché le

ID : 004-210400131-20210616-202125RPQSEAU-DE

■ LE PRIX DE L'EAU (y compris Redevances Agence de l'Eau)

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er janv.2020	1er janv.2021	Variation
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m³] le m³	Abonnement ordinaire * T1 : 0 à 80 m³ T2 : 81 à 150 m³ T3 : + 150 m³	21.48	21.78	+1.396 %
		T1 0,6010	0.61	+ 1.497 %
		T2 0.7300	0.741	+ 1.506 %
		T3 0.8910	0.9040	+ 1.459 %
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m³]	Abonnement ordinaire *	45.74	45.74	0
	le m³	0.40	0.40	0
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0.01	0.01	0
	Redevance de pollution domestique	0.27	0.28	+ 3.70 %
	TVA	5.5 %	5.5 %	0

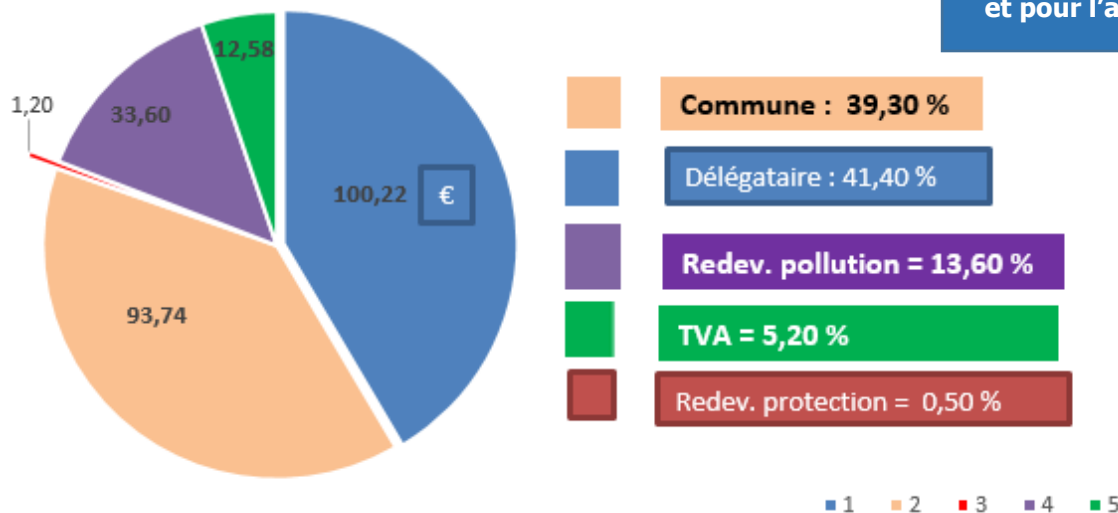
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Exploitant	98.76	100.22	1.478 %
Collectivité	93.74	93.74	0
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1.20	1.20	0
Redevance de pollution domestique	32.40	33.60	3.70 %
TVA	12.44	12.58	1.125 %
Total [€ TTC]	238.54	241.34	1.174 %

Organismes intervenant dans la composition d'une facture

Pour une facture de 120 m³
le prix du m³
pour l'année 2020 est : 1.99 €
et pour l'année 2021 : 2.01 €



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de l'exploitant

	2020
Recettes de vente d'eau	36 816 €

Autres recettes	
Pour compte de tiers dt la commune	40 544
Recettes liées aux travaux	129 €
Produits accessoires	3 037 €

Total des recettes	80 527 €
--------------------	----------

- Recettes de la collectivité

Recettes de vente d'eau	2020
Surtaxes communales	30 429

- *Pour information : Agence de l'Eau*

	2020
Redevance de prélèvement	
Redevance pollution domestique	
total	10 115 €

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés : 19		Nombre de prélèvements Non-conformes		% de conformité	
	ARS	SEM	ARS	SEM	ARS	SEM
Conformité bactériologique	6	3	0	0	100 %	100 %
Conformité physico-chimique	6	3	0	0	100 %	100 %

■ DÉSINFECTION DU BASSIN : LE 26 MAI 2020

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU (P108.3)

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau
Puits "Présidents"

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
➔	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral / projet
	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

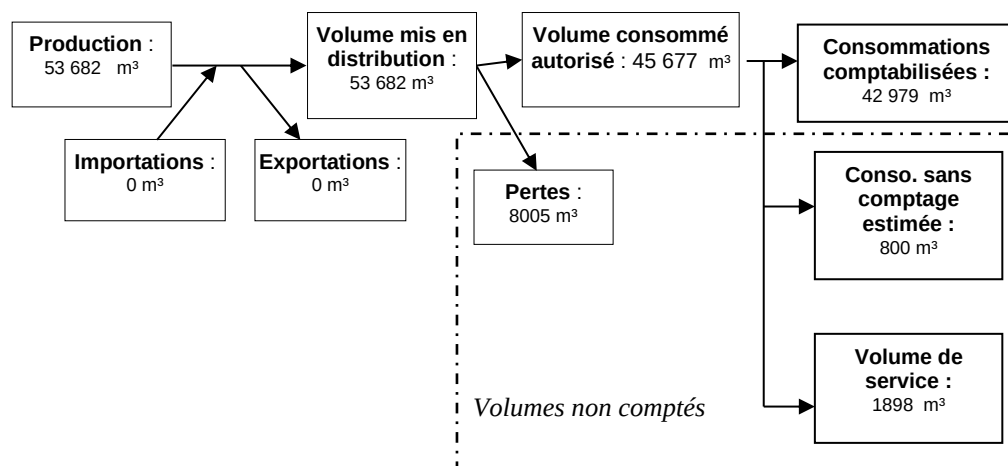
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU (P103.2)

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007 indice de 0 à 120, modifié par arrêté du 02 décembre 2013

		nombre de points	points obtenus
	A/ PLAN DES RESEAUX (15 points)		
→	Existence de plan des réseaux de transport et de distribution mentionnant la localisation des principaux ouvrages	10	10
	Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée	5	5
	B / INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)		
→	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des info cartographique et pour au moins 50% du linéaire total, les info sur les matériaux et diamètres des canalisations de transport et de distribution	5	5
	Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%	5	5
	La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	5	5
	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15	15
	C / AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)		
	Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes et s'il y a lieu les servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	10
	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10
	Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	0
→	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence d'un carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	10
	Un document identifie les secteurs où ont été réalisés des recherches de pertes d'eau, leur date et la nature des réparations/travaux effectués.	10	10
	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, renouvellement)	10	10
	Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	0
	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins 50 % du linéaire et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5	5
	TOTAL	120	100

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires



■ PERFORMANCE DU RESEAU

Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 800 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1898 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2020	2019
Rendement du réseau de distribution [%]	85.09 %	88.52 %

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2020	2019
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1.76 %	1.35 %

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2020	2019
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1.32 %	0.91

■ RENOUVELLEMENT ET CREATION DES RESEAUX

	2019
renouvellement des réseaux en ml	200 ml
total	

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGÉS ET REALISES AU COURS DE L'EXERCICE 2020

- Montée du bassin : extension de 24 ml de PEHD 50 mm
- Montée du Château : Maillage et pose de 175 ml de conduite en fonte DN 100 mm & dépose de 46 ml de conduite acier DN 60 mm

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2020
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

Cf. RPQS Assainissement	2020
Encours de la dette au 31 décembre	0,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	0,00 €
dont en intérêts	0,00 €
dont en capital	0,00 €

■ AMORTISSEMENTS RÉALISÉS

	2020
Montant de la dotation aux amortissements	17 959.62 €
Montant amortissement subventions AEP	2708.97 €

■ PRÉSENTATION DES PROGRAMMES REALISES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Objet des travaux	Montant des travaux € TTC
Extension de 24 ml de PEHD 50 mm / montée du bassin	15 642
Maillage et pose de 175 ml de conduite en fonte DN 100 mm & dépose de 46 ml de conduite acier DN 60 mm / Montée du Château	45 372